La commune de Poliénas accorde une attention particulière à l'accompagnement des enfants et des jeunes à chaque étape de leur parcours.
À travers ces services de proximité, Poliénas et ses partenaires soutiennent l'éducation, l'épanouissement et l'autonomie de la jeunesse.



Scolarité

La commune de Poliénas veille à offrir un cadre scolaire de qualité, en lien étroit avec les familles et les équipes pédagogiques.
L'école communale accueille les enfants de la maternelle au primaire dans un environnement bienveillant. Des services de cantine et de garderie périscolaire sont proposés pour accompagner les familles au quotidien.
L'éducation des plus jeunes reste une priorité pour la commune.

Portail Famille

L'École de Poliénas

Une école dynamique au cœur de Poliénas

L'école de Poliénas est un établissement scolaire dynamique qui accueille **environ 100 élèves**, de la petite section de maternelle au CM2, répartis sur **quatre classes**. Entièrement réhabilité entre 2009 et 2011, le bâtiment offre aujourd'hui des locaux modernes, fonctionnels et agréables, incluant un espace de restauration scolaire rénové. Ce cadre repensé contribue pleinement à un environnement propice à l'épanouissement et aux apprentissages des enfants.

Des activités variées et enrichissantes

L'école propose régulièrement des **ateliers d'activités physiques** encadrés par une éducatrice diplômée, en partenariat avec l'équipe enseignante. Ces ateliers ont pour objectif de stimuler à la fois le développement moteur et la créativité des élèves, dans une ambiance ludique, sécurisante et structurée.

Une équipe engagée

- Directrice : Josefa MOULINAS
- Enseignantes : Marie-Pierre CAILLOT, Bénédicte COLPIN, Christelle DAMIEUX
- ATSEM : Pascale CUSIN, Corinne PICCARDI
- Éducatrice Physique et Sportive : Cécile BUISSON

L'ensemble de l'équipe œuvre avec bienveillance et professionnalisme pour accompagner chaque enfant dans ses apprentissages et sa vie à l'école.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions concernent les enfants de 3 ans ou les nouveaux arrivants sur la commune. Elles s'effectuent directement en mairie. Pour cela, merci de fournir les documents suivants :

- Le formulaire de demande d'inscription dûment rempli et signé (disponible en mairie ou téléchargeable en ligne)
- Une copie du livret de famille (pages parents et enfants)
- Un justificatif de domicile

Une fois ces documents remis, la mairie délivre une attestation d'inscription aux familles et transmet le dossier à l'école.

Garderie

Tarifs de la garderie périscolaire

- 1 enfant scolarisé : 2.10 €
- 2 enfants scolarisés : 2,05 € par enfant
- 3 enfants scolarisés : 2,00 € par enfant
- En cas d'oubli d'inscription ou de dépassement d'horaire : 4,20 € par enfant

Modalités d'inscription et d'annulation

Chaque famille reçoit un **identifiant personnel** transmis par la mairie, qui permet d'accéder au **Portail Famille** pour gérer les inscriptions et absences.

Accès au Portail Famille

Inscriptions à la garderie

Les inscriptions doivent impérativement être faites via le **Portail Famille**, dans les délais indiqués ci-dessous.

Annulations de garde

Les annulations se font également sur le **Portail Famille**, en déposant une **demande d'absence**. Celle-ci doit être validée par la mairie pour être prise en compte.
Les annulations hors délais ne sont acceptées qu'en cas de maladie de l'enfant ou de grève de l'enseignant.

Délais à respecter pour les inscriptions et annulations

- Pour le lundi, inscription ou annulation le jeudi avant 9h
- Pour le mardi, inscription ou annulation le vendredi avant 9h
- Pour le jeudi, inscription ou annulation le mardi avant 9h
- Pour le vendredi, inscription ou annulation le mercredi avant 9h

En cas de maladie de l'enfant, vous devez prévenir :

- La mairie par téléphone (04 76 07 04 28), mail ou via le "portail famille" avant 9h, le 1er jour vous sera facturé
- Fournir un certificat médical pour non-facturation des repas des jours suivants

Sorties scolaires

Lors des sorties scolaires, il appartient aux familles d'**annuler les repas ou garderies** dans les délais mentionnés ci-dessus.

Cantine

Prix du repas

- Enseignant ou personnel : 6.45 €
- 1 enfant inscrit à la cantine : 5.20 €
- 2 enfants inscrits à la cantine : 4.90 € par enfant
- 3 enfants inscrits à la cantine et plus : 4.65 € par enfant
- En cas de panier repas : 2.10 €
- En cas d'oubli d'inscription : 6.45 €

Fonctionnement de la cantine

Le service de restauration scolaire est facultatif et **géré par la commune de Poliénas**, indépendamment de l'école.
Les repas sont préparés et livrés chaque matin en liaison froide par la société **SARL CECILLON**.
Le personnel municipal assure le réchauffage des plats, le service ainsi que la surveillance des enfants pendant le temps du repas.

Les menus sont affichés à l'école et consultables sur place.

Inscriptions à la cantine

Chaque famille doit disposer d'un **identifiant personnel**, délivré par la mairie.
Les inscriptions aux repas s'effectuent exclusivement via le Portail Famille.

Accès au Portail Famille

Délais à respecter pour les inscriptions

- Pour un repas à la cantine le lundi, inscription le jeudi avant 9h.
- Pour un repas à la cantine le mardi, inscription le vendredi avant 9h.
- Pour un repas à la cantine le jeudi, inscription le mardi avant 9h.
- Pour un repas à la cantine le vendredi, inscription le mercredi avant 9h.

Annulation d'un repas

Les annulations se font également sur le **Portail Famille**, via une **demande d'absence** qui devra être validée par la mairie.

Annulations hors délai

Elles ne sont acceptées qu'en cas de maladie de l'enfant ou de grève de l'enseignant.

En cas de maladie, merci de prévenir la mairie avant 9h le jour même par :

- Téléphone : 04 76 07 04 28
- Le Portail Famille

Le repas du premier jour sera facturé.
Pour la non-facturation des jours suivants, un **certificat médical est obligatoire**.
Lors des sorties scolaires, il appartient aux familles d'annuler les repas dans les délais indiqués.

Contact cantine

- De 11h30 à 13h30 : 07 72 29 40 76
- Mairie de Poliénas : 04 76 07 04 28

Règlement périscolaire 2024–2025

Pour plus d'informations, veuillez consulter le **règlement complet** disponible en mairie ou sur le site de la commune.

Télécharger le règlement périscolaire 2025-2026



Petite enfance et jeunesse

La commune de Poliénas accompagne les jeunes familles en facilitant l'accueil des tout-petits. Plusieurs solutions sont accessibles sur le territoire ou à proximité : crèches, assistantes maternelles agréées, et services d'accompagnement parental.

La commune travaille en lien avec les structures partenaires pour offrir un accueil de qualité, adapté aux besoins des enfants et des parents, dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Recherche d'une crèche ou d'une assistante maternelle

Vous êtes à la recherche d'une solution d'accueil collective ou individuelle, pour votre enfant (0-3 ans) ?
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté est votre interlocutrice.
La Communauté de communes accompagne les parents dans leur recherche de place en crèche ou de mise en relation avec une assistante maternelle.

Je recherche un mode d'accueil pour mon enfant

Je recherche une assistante maternelle sur la commune

Le service vers lequel vous allez être redirigé est proposé par la caisse nationale d'allocations familiales.
Une fois sur le site cliquez sur "Afficher la liste" pour consulter la liste des assistantes maternelles de la commune.

Relais Petite Enfance

Relais Petite Enfance

Les responsables des antennes du RPE (Relais Petite Enfance) de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté peuvent vous accompagner dans vos recherches et vos démarches administratives.

Découvrir les relais autour de moi

Accueils des loisirs

Un accueil de qualité pour vos enfants

Les centres de loisirs de notre intercommunalité accueillent vos enfants les **mercredis et pendant les vacances scolaires**, leur offrant un cadre sécurisé et épanouissant pour découvrir, apprendre et s'amuser.

Encadrés par des équipes pédagogiques qualifiées, les enfants participent à une grande variété d'activités adaptées à leur âge : jeux, activités sportives, ateliers créatifs, sorties culturelles et bien plus encore. Chaque centre veille à proposer un programme riche et dynamique favorisant l'éveil, l'autonomie et la convivialité.

Découvrir les centres de l'intercommunalité

Et aussi...



Maison des jeunes et de la culture



Maison des familles

Mission Locale «Jeunes» Saint-Marcellin Vercors Isère

Mission locale

Culture et sport

Vous cherchez comment divertir vos enfants ?

Découvrir Poliénas

En apprendre plus sur la commune.

Services aux publics

Quels sont les services que propose la commune.